EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHALLEX
Délibération n° 32-2024

Nombres de conseillers :	**19**	L'an deux mil vingt-quatre,
En exercice :	**19**	Le 23 mai 2024
Présents :	**10**	Le Conseil Municipal de la commune de Challex, dûment convoqué,
Votants :	**16**	est réuni sous la présidence d'Aline HOFER FAVRE, maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 mai 2024

Présents : Aline HOFER FAVRE – Michel PETER – Jocelyne BLAZER – Patricia ALTHERR – Marie-Julie SENEZE – Yohann FURNON – Françoise SUDAN – Martial MEDA - Cyrielle CHAMOT – Nolwenn SUDAN;

Absents ayant donné procuration : Jean-Pierre SZWED - Brigitte FLEURY Corentin RINALDI - Cédric HERNALSTEENS - Sandrine SHAW - Marie-Julie MAILLEFER -

Absents : Xavier MAIRE - Nicolas JAN - Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA

Secrétaire de séance : Patricia ALTHERR

Délibération n° 32-2024 : acquisition de matériels et outillages pour les ateliers communaux suite à cambriolage.

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée que lors d'un récent cambriolage, de nombreux outils stockés dans l'atelier technique ont été dérobés avec le véhicule communal ;

Il est donc nécessaire de racheter dans les meilleurs délais un ensemble d'outils de base (perceuses, scies, postes de soudure, compresseurs, outils de base…).

Dans l'urgence quelques devis ont été réalisés par des fournisseurs locaux pouvant rapidement équiper les services. L'offre de DFI située à Thoiry, est apparue la plus avantageuse.

Le élus ayant pris connaissance du devis estimatif, portant sur un montant hors taxes de 6 432.65 €, sont appelés à se prononcer sur cette offre.

Après délibération le conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise le maire à signer le devis de l'entreprise DFI pour un montant de 6 432.65 € HT
- Dit que les crédits sont inscrits au budget

Pour extrait conforme,
Fait à Challex, le 23 mai 2024
Le Maire
Aline HOFER FAVRE

MAIRIE DE CHALLEX
DEPARTEMENT DE L'AIN

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture et affichée le